

426 000 licences sportives, la plupart liées à des fédérations olympiques

Insee Flash Bourgogne-Franche-Comté • n° 193 • Avril 2024

En Bourgogne-Franche-Comté, 426 000 licences sportives ont été délivrées en 2022. C'est la 5^e région de France métropolitaine comptant le moins de licences pour 1 000 habitants. Les sports les plus pratiqués sont le football, l'équitation et le tennis. Deux tiers des licences sportives sont détenues par les hommes. Parmi les disciplines sportives, le football reste le sport le plus populaire pour les hommes, l'équitation pour les femmes. Le nombre de licences a diminué de 4 % entre 2017 et 2022.

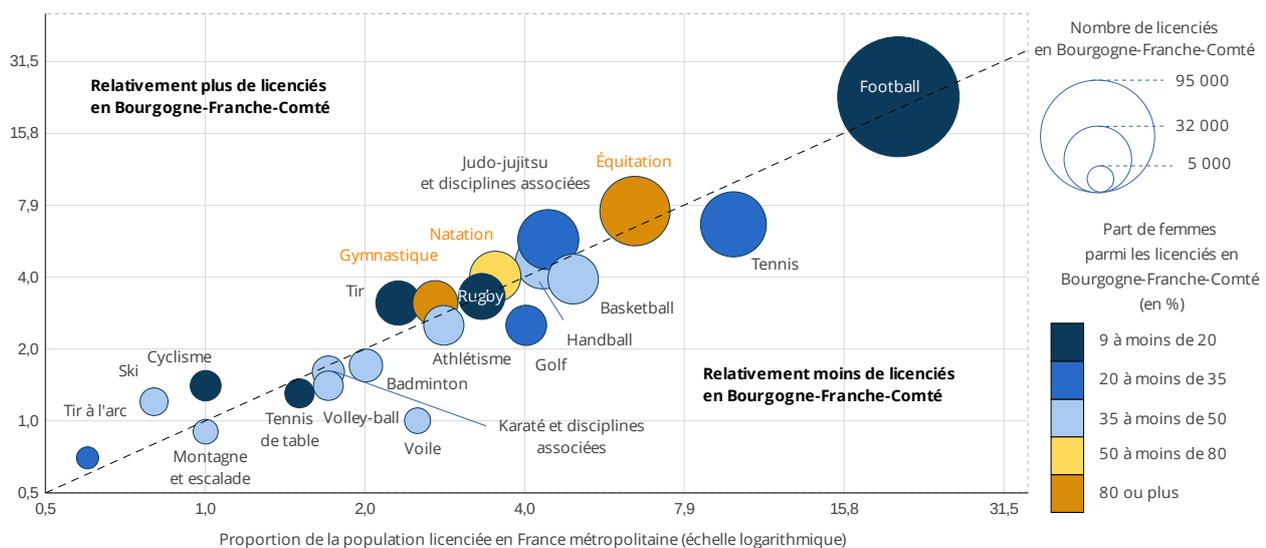
En France, d'après le baromètre national des pratiques sportives de l'Injep-Crédoc, 62 % des hommes et 58 % des femmes, de 15 ans ou plus, déclarent pratiquer un sport régulièrement, au moins une fois par semaine en 2022. Les jeux olympiques et paralympiques feront l'évènement cet été, les fédérations concernées concentrent plus de 80 % des licences sportives de Bourgogne-Franche-Comté.

Un nombre de licences en deçà du niveau avant-Covid

L'ensemble des 87 fédérations de la région a délivré, en 2022, 426 000 licences sportives, soit 152 pour 1 000 habitants. La Bourgogne-Franche-Comté se place à la 8^e place des 13 régions de France métropolitaine.

► 1. Proportion de licenciés dans les principaux sports olympiques par rapport à la France métropolitaine

Proportion de la population licenciée en Bourgogne-Franche-Comté (échelle logarithmique)



Sources : Injep-Medes, Recensement des licences et clubs pour le ministère chargé des sports 2022 ; Insee, Recensement de la population 2020.

En partenariat avec :



Les éléments préparatoires à cette publication ont été réalisés dans le cadre d'une collaboration entre l'Insee et l'Injep. L'Injep, à travers sa mission des enquêtes, des données et études statistiques (Medes), constitue le service statistique ministériel (SSM) responsable des champs de la jeunesse, de l'éducation populaire, de la vie associative et du sport.

► 2. Nombre de licences en 2022 et évolution depuis 2017 par département en Bourgogne-Franche-Comté

	Nombre de licences en 2022	Nombre de licences pour 1 000 habitants	Évolution du nombre de licences 2017-2022 (en %)	Football Part parmi l'ensemble des licences (en %)	Équitation Part parmi l'ensemble des licences (en %)	Tennis Part parmi l'ensemble des licences (en %)
Côte-d'Or	85 482	160	-2	17	7	7
Doubs	86 037	157	-1	26	7	6
Jura	42 395	165	-7	22	7	6
Nièvre	29 863	150	-7	20	7	8
Haute-Saône	32 586	140	-10	26	9	5
Saône-et-Loire	82 592	151	-2	23	7	6
Yonne	46 303	140	-5	23	8	8
Territoire de Belfort	20 288	147	-7	24	8	7
Bourgogne-Franche-Comté	425 546	152	-4	22	8	7
France métropolitaine	10 406 043	159	-2	20	10	6

Sources : Injep-Medes, Recensement des licences et clubs pour le ministère chargé des sports 2022 ; Insee, Recensement de la population 2020.

Entre 2017 et 2022, le nombre de licences a diminué de 4 %. Les sports les plus touchés en 5 ans sont le handball (-29 % de licences), la danse (-17 %) et le ski (-8 %). Inversement, certaines disciplines progressent notamment grâce aux bons résultats des équipes nationales. C'est le cas du rugby et surtout du volley qui a vu son nombre de licences augmenter suite à la victoire de l'équipe de France aux jeux olympiques de Tokyo en 2020, pour atteindre 5 800 licences en 2022.

Le football est le principal sport dans la région

Avec 22 % des licences, le football est de loin le sport le plus pratiqué, vient ensuite l'équitation, 8 %. Ces deux sports sont relativement plus présents qu'en France métropolitaine car ils se prêtent bien à la ruralité de la région ► **figure 1**. Le tennis arrive en 3^e position avec 7 % des licences. Il est moins développé qu'en France. Les investissements en courts couverts, clubs houses sont plus coûteux et seulement supportables pour les plus grandes communes, moins présentes dans la région.

Des pratiques différentes selon l'âge et le sexe

Ce sont surtout les jeunes qui sont les plus licenciés. Un jeune sur deux entre 5 et 14 ans et un sur quatre entre 15 et 19 ans détient une licence sportive dans la région. Les parents les incitent souvent à pratiquer une activité sportive. Avec l'âge, le nombre de licences sportives diminue progressivement. Le fait d'être dans la vie active, d'avoir une vie de famille, ou l'exigence physique que demande une pratique régulière, expliquent cette baisse. Comme dans les autres régions, les hommes détiennent les deux tiers des licences sportives. Bien que la société évolue, les femmes se consacrent davantage à la vie familiale, aux trajets domicile-sport des enfants, et sont moins disponibles pour adhérer à un club. Le sport féminin est également moins médiatique. Néanmoins, il le devient de plus en plus et la part des

licences sportives détenues par les femmes augmente, +2 points depuis 2017.

Le sport pratiqué dépend beaucoup du genre et de l'âge. En règle générale, les hommes font plus souvent du football et les femmes de l'équitation. Les moins de 5 ans ont des préférences différentes : gymnastique pour les filles et judo pour les garçons. Parmi les 65 ans ou plus, les femmes privilégient la randonnée pédestre, les hommes, la randonnée et la pétanque. La performance n'est pas forcément le leitmotiv, mais plutôt le bien-être, la santé et la convivialité.

L'accessibilité aux différents sports joue sur le nombre de licences dans les départements

La pratique sportive en club est un peu plus fréquente dans le Jura, où la proximité des chaînes montagneuses permet de pratiquer d'autres disciplines. Il en va de même pour la Côte-d'Or et le Doubs qui comptent de nombreux jeunes inscrits en club. Les autres départements sont plus ruraux avec moins d'équipements sportifs ou qui sont, en outre, moins souvent à proximité ► **figure 2**. Très présent partout, le football est néanmoins moins pratiqué en Côte-d'Or. La concurrence des autres sports y est beaucoup plus forte surtout dans l'agglomération dijonnaise.

Du fait d'une population plus âgée, la Nièvre recense plus de licences dans la randonnée et la pétanque qu'ailleurs et moins dans le football. ●

Nicolas Bourgain, Clément Maneyrol (Insee)

Retrouvez les données en téléchargement sur www.insee.fr

► Définitions

Licences sportives : Ce sont les adhésions à une fédération unisport agréée par le ministère en charge des sports et qui donnent lieu au paiement d'une cotisation annuelle. Elles sont comptabilisées dans cette publication au lieu de résidence des pratiquants. Les données de licences de l'année N correspondent à la saison N-1/N. Il est à noter qu'on analyse ici le nombre de licences et non le nombre de licenciés, un licencié pouvant avoir plusieurs licences.

► Pour en savoir plus

- Anne C., Casteran-Sacreste B., Mauroux A. (Injep), Brunet L., Jollivet J., Levasseur S. (Insee), « [Panorama des licences sportives dans les fédérations olympiques de Paris 2024](#) », *Insee Première* n° 1992, avril 2024.
- Brion D., Léger M., « [Les sports olympiques attirent des jeunes licenciés](#) », *Insee Analyses* n° 107, avril 2023.
- « [Comment l'après-Covid stimule l'élan sportif des Français](#) », *Injep analyses et synthèses* n° 65, mars 2023.
- Andrieu H., Brion D., Leseur B., Piffaut B. (Insee), Lèbre P-S (DRDJSCS), « [Un habitant sur cinq réside dans un territoire où la pratique sportive est développée](#) », *Insee Analyses* n° 82, décembre 2020.

